



Procédure de dépôt d'engagement des producteurs dans le cadre d'une démarche relative au dispositif de soutien pour la distillation de crise des excédents de vins en application du règlement délégué (UE) 2026/744 et de la décision INTV-GPASV-2026-018

Date : 17 avril 2026

Le présent document décrit la procédure applicative de dépôt d'engagement pour les producteurs de vins souhaitant s'inscrire dans le dispositif de distillation de crise décrit dans la décision INTV-GPASV-2026-018.

Pour tous renseignements concernant la mise en œuvre de la présente circulaire, vous pouvez prendre contact avec l'unité Restructuration, gestion des excédents et des sous-produits de la vinification.

Plan de diffusion

Pour exécution :

FranceAgriMer
Unité Restructuration, Gestion
des excédents et des sous-
produits de la distillation –
Service Gestion du potentiel et
Amélioration des Structures
Viticoles

Pour information :

DGPE bureau du vin et autres boissons
DGDDI
DGCCRF
DRAAF
INAO
FNDCV
UNDV

Table des matières

1- Cadre général de la mesure.....	3
2- Principes et règles à connaître (cadre juridique du dispositif)	3
2.1 Opérateurs concernés.....	3
2.2 Vins admis à la distillation	3
2.3 Quantités admises	4
2.4 Modalités de souscription	4
2.5 Précisions négociants.....	4
2.6 Précisions n ° EA : dans le cas de Négociant vinificateur et/ou Négociant.....	4
3 – Règles à connaître avant de déposer un engagement.....	5
4- Procédure sur PAD	5
4.1 Prérequis.....	5
4.2 Lien de connexion	5
4.3 Création de la demande.....	5
Premier accès (création du compte d'accès).....	5
5 - Dépôt de l'engagement.....	13
5.1 Informations relatives à la structure :	14
5.2 Saisie des données de l'engagement	14
Cas des EVV récoltants et Caves coopératives :	14
Cas des Négociants vinificateurs et Négociants :	15
5.3 Validation de la prise de connaissance des engagements pris par le déposant	17
5.4 Enregistrement des données	17
5.5 Finalisation de la demande : Dépôt	18

1- Cadre général de la mesure

Un dispositif de distillation de crise a été mis en place afin de résorber les excédents de vins rouges et rosés sur le marché.

Il repose sur l'octroi d'une aide :

- aux producteurs pour les volumes livrés à la distillation,
- aux distillateurs pour la réalisation de l'opération.

Ce dispositif est financé par le budget de l'Union européenne au titre de l'exercice 2026.

La procédure se déroule en trois étapes :

1. dépôt d'un engagement par l'opérateur sur la plateforme PAD ;
2. validation technique préalable par un distillateur certifié ;
3. instruction et notification des résultats par FranceAgriMer.

Les engagements déposés ne valent pas contractualisation et ne confèrent aucun droit à l'aide.

Seule la notification d'un contrat par FranceAgriMer vaut décision d'octroi pour les volumes retenus.

2- Principes et règles à connaître (cadre juridique du dispositif)

2.1 Opérateurs concernés

Les opérateurs éligibles au dispositif sont ceux définis à l'article 1.3 de la décision INTV-GPASV-2026-018.

À titre indicatif, il s'agit notamment des producteurs vitivinicoles, des caves coopératives, des organisations de producteurs et de leurs associations, ainsi que des négociants, y compris vinificateurs.

La décision précitée fait seule foi pour déterminer le périmètre exact des opérateurs éligibles.

Les distillateurs sont les distillateurs certifiés par FranceAgriMer conformément à l'arrêté du 18 août 2014 relatif aux modalités de déclaration et de contrôle de la valorisation des résidus de la vinification.

Leur liste est diffusée sur le site internet de FranceAgriMer.

Les opérateurs pour la commercialisation sont les opérateurs enregistrés auprès de FranceAgriMer conformément à l'arrêté du 18 août 2014 relatif aux modalités de contrôle et de valorisation de la distillation des sous-produits.

Leur liste est diffusée sur le site internet de FranceAgriMer.

2.2 Vins admis à la distillation

Les quantités de vins admises à la souscription sont celles inscrites dans la déclaration de stock arrêtée au 31 juillet 2025, issue du casier viticole informatisé (CVI).

Les vins admis à la distillation sont les vins rouges et/ou rosés, qui doivent circuler sous couvert de DAE établis conformément aux dispositions des articles 10 et 11 du règlement délégué (UE) 2018/273 de la Commission du 11 décembre 2017 modifié. Pour les vins disposant

des signes d'identification de qualité et d'origine (AOP et IGP), le DAE mentionne notamment de manière explicite la catégorie, la dénomination, le numéro de contrat, le volume, le TAV, l'année de récolte et la couleur du vin.

Ils devront avoir un titre alcoométrique volumique acquis non inférieur à 11 %vol, lors de la livraison, et feront l'objet de contrôles sur place par prélèvements à l'entrée en distillerie.

2.3 Quantités admises

Volume minimum : lors de la souscription, les opérateurs ne peuvent souscrire un engagement inférieur à 30 hl.

Volume maximum : lors de la souscription, les opérateurs ne peuvent souscrire un engagement supérieur à la quantité totale de vin qu'ils détiennent au 31 juillet 2025 conformément à sa dernière déclaration de stock.

La quantité totale admise pour l'ensemble des opérateurs est contingentée en fonction des budgets qui seront alloués.

2.4 Modalités de souscription

Nombre d'engagements : chaque opérateur peut souscrire un seul engagement.

Les volumes souscrits doivent s'inscrire dans les volumes de vins rouges/rosés en stock inscrits au 31 juillet 2025 dans la déclaration de stock du souscripteur de l'engagement.

2.5 Précisions négociants

Afin de permettre le traitement des engagements des négociants, chaque distillateur concerné leur attribuera un numéro spécifique « n° EVV » servant de base pour le dépôt de l'engagement sur le PAD.

Ce numéro doit être conforme au format suivant :

- 10 caractères
- Les 2 premiers caractères sont ceux du département de l'adresse du négociant
- Les 3 caractères suivants sont : 999
- Les 4 caractères suivants correspondent au code FranceAgriMer du distillateur
- Le dernier caractère est alphabétique, majuscule croissant (A pour le 1^{er} négociant, B pour le 2nd, etc...jusqu'à Z)

Les distillateurs devront communiquer à FranceAgriMer en amont la liste de Négociants avec les N° EVV attribués.

2.6 Précisions n° EA : dans le cas de Négociant vinificateur et/ou Négociant

Lors de la saisie de l'engagement les négociants vinificateurs et les négociants devront renseigner le numéro EA (entrepositaire agréé) par lequel ils ont déposé une déclaration de stock en juillet 2025.

Format du numéro EA (entrepositaire agréé) : il comporte 13 caractères maximum, y compris les 3 caractères initiaux (FRO).

Lorsqu'un Négociant dispose de plusieurs sites de stockage des vins avec plusieurs n° EA, lors de la saisie de l'engagement l'opérateur pourra préciser plusieurs n° EA et les volumes concernés.

3 – Règles à connaître avant de déposer un engagement

Ce bloc vise à permettre à l'opérateur de vérifier, en amont, la conformité de son engagement avant toute saisie sur la plateforme.

Les principales règles à respecter sont les suivantes :

- un volume minimum de 30 hl ;
- un volume limité aux stocks déclarés au CVI au 31 juillet 2025 ;
- **une possible réduction des volumes en fonction de l'enveloppe budgétaire.**

Pour le détail complet des conditions, se référer au point 2 du présent document.

4- Procédure sur PAD

4.1 Prérequis

- Un accès internet;
- Une adresse mél;
- Disposer des informations suivantes :
 - o Numéro Siret

4.2 Lien de connexion

(Lien à produire)

4.3 Création de la demande

Premier accès (création du compte d'accès)

A la connexion par le lien présenté ci-dessus, la page suivante s'ouvre, cliquez sur "Faire une demande"



The screenshot shows the website interface for the 'Plateforme d'Acquisition de Données' (PAD). At the top, there are logos for the French Republic and FranceAgriMer, along with the text 'Plateforme d'Acquisition de Données' and 'Une bricole de la suite PAD dédiée aux usagers'. There are also links for 'Paramètres d'affichage' and 'Se connecter'. The main content area is titled 'Engagements producteur pour Distillation de crise' and includes a sub-section for 'Vin et oïdiculture'. Below this, it states 'Ouvert le 03/03/2025 12:00 - Fermera le 22/04/2025 12:00' and 'Engagements producteur pour Distillation de crise'. At the bottom of this section, there are two buttons: 'En savoir plus' and 'Faire une demande +'. A red arrow points from the top left towards the 'Faire une demande +' button. Below the main content area, there is a section titled 'En savoir plus' with the text 'Plateforme de dépôt des engagements, partie producteurs, relatifs à la distillation de crise'.

La page suivante apparaît :

→ **Les principales étapes de la démarche**

Ne plus afficher
Ces informations ne seront plus affichées pour ce mode de dépôt :

- 1. Etape d'identification**
Identifiez-vous en remplissant le champ demandé.
- 2. Etape de saisie des coordonnées du déposant**
Ces informations seront nécessaires pour vous transmettre le certificat de dépôt par voie électronique. Votre téléphone sera utile afin de vous contacter.
- 3. Etape de confirmation de la démarche**
Vous serez dirigé vers la saisie d'un formulaire spécifique au dispositif.
- 4. Etape de saisie du formulaire et de la fourniture éventuelle de pièces justificatives.**
- 5. Etape de dépôt du formulaire**
Vous serez notifié de votre dépôt.

Fermer ✕

Après avoir pris connaissance des différentes étapes, cliquez sur la croix pour fermer

La page suivante s'affiche :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE FranceAgriMer **Plateforme d'Acquisition de Données**
Une brique de la suite PAD dédiée aux usagers [Paramètres d'affichage](#) [Se connecter](#)

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteur pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Identification > Afficher les informations de la démarche
Etape 1 sur 5
Etape suivante : saisie de vos coordonnées

Débutez votre démarche

Numéro SIRET
Format SIRET

Ce champ est obligatoire

[Annuaire des entreprises](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Pad Collecto - Usager
Version 1.0.61
© 2009-2026 FranceAgriMer - tous droits réservés
legifrance.gouv.fr gouvernement.fr service-public.fr data.gouv.fr

[Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Paramètres d'affichage](#) | [Contact](#)

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence [etabl-2.0](#)

Renseignez le numéro Siret de la structure déposante :

REPUBLICQUE FRANÇAISE
FranceAgriMer
Plateforme d'Acquisition de Données
Une brique de la suite PAD dédiée aux usagers
Paramètres d'affichage Se connecter

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteur pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Identification → Afficher les informations de la démarche

Étape 1 sur 5

Étape suivante : saisie de vos coordonnées

Débutez votre démarche

Numéro SIRET
Format SIRET

Numéro Siret

Annuaire des entreprises

Je valide mon identifiant

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pad Collecte - Usager
Version 1.0.67
© 2009-2026 FranceAgriMer - tous droits réservés
legifrance.gouv.fr | gouvernement.fr | service-public.fr | data.gouv.fr

Plan du site | Mentions légales | Données personnelles | Paramètres d'affichage | Contact

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence étalab 2.0

Cliquez alors sur "Je valide mon identifiant".

Si le numéro Siret renseigné n'est pas correct (14 chiffres) la validation n'est pas possible.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
FranceAgriMer
Plateforme d'Acquisition de Données
Une brique de la suite PAD dédiée aux usagers
Paramètres d'affichage Se déconnecter

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteur pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Identification → Afficher les informations de la démarche

Étape 1 sur 5

Étape suivante : saisie de vos coordonnées

Débutez votre démarche

Numéro SIRET
Format SIRET

8111144460001 *

Format du SIRET invalide.

Annuaire des entreprises

Je valide mon identifiant

Il convient de vérifier les données renseignées et de les corriger.

Une fois que le numéro Siret correspond au format standard, il est possible de valider la saisie une fenêtre de confirmation des données apparaît :

→ **Confirmation de l'identifiant**

Fermer x

Ces informations sont-elles correctes ?

Numéro SIRET	Numéro Siret
Raison sociale	Raison sociale de la structure
Adresse	Numéro et nom de rue Code postal Nom de ville


Info Dans le cadre du programme "Dites-le nous une fois", FranceAgriMer utilise le dispositif Aide Publique Simplifiée pour récupérer les informations d'identité de votre entreprise (Pour les identités par SIRET). En cas de désaccord sur ces informations, suivez le lien ci-dessous pour modifier votre situation. Ces données permettent de pré-remplir les formulaires et les téléprocédures.
<https://www.insee.fr/fr/information/2015441>

Si les informations sont correctes, cliquer sur "Oui, je continue".

Si les informations sont incorrectes, vérifiez le numéro Siret renseigné et, si ce dernier est bien celui lié à la structure demandeuse, cliquez sur le lien en bas de page (repris ci-dessous) afin de demander la mise à jour des données liées à la structure :

<https://www.insee.fr/fr/information/2015441>

La page qui s'affiche alors vous permettra de saisir les informations relatives à la création de votre compte.

 **Plateforme d'Acquisition de Données**
Une brique de la suite PAD dédiée aux usagers

[Paramètres d'affichage](#) [Se connecter](#)

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteur pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Coordonnées du déposant
Étape 2 sur 5

Étape suivante : confirmation de votre démarche

SIRET
N° Numéro Siret
Nom de la structure
Détail de votre identifiant et vos coordonnées →

[Afficher les informations de la démarche](#)

Vos coordonnées

Nom et prénom

Nom

Le nom est obligatoire

Prénom

Message

Courriel
Format attendu : nom@domaine.fr


Confirmation du courriel
Format attendu : nom@domaine.fr

Téléphones (Facultatif)

Téléphone fixe
Format attendu : 0XXXXXXXX

Téléphone portable
Format attendu : 0XXXXXXXX

[Précédent](#) [Continuer](#)

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Pad Collecte - Usager
Version 1.0.61
© 2009-2025 FranceAgriMer - tous droits réservés
legifrance.gouv.fr gouvernement.fr service-public.fr data.gouv.fr

[Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Paramètres d'affichage](#) | [Contact](#)

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence [licence ouverte 2.0](#)

Lorsque vous vous positionnez sur un champ, une information relative au caractère obligatoire des données s'affiche lorsque ces dernières sont indispensables :

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteurs pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Coordonnées du déposant

Étape 2 sur 5

Étape suivante : confirmation de votre démarche

SIRET
N° Numéro Siret
Nom de la structure
Détail de votre identifiant et vos coordonnées →

→ Afficher les informations de la démarche

Vos coordonnées

Nom et prénom

Nom

Le nom est obligatoire

Prénom

Le prénom est obligatoire

Messagerie

Courriel

Format attendu : nom@domaine.fr

L'adresse de courriel est obligatoire

Confirmation du courriel

Format attendu : nom@domaine.fr

La confirmation de courriel est obligatoire

Téléphones (Facultatif)

Téléphone fixe

Format attendu : 0XXXXXXXXXX

Téléphone portable

Format attendu : 0XXXXXXXXXX

← Précédent Continuer →

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pad Collecte - Usager
Version 1.0.61
© 2009-2026 FranceAgriMer - tous droits réservés

legifrance.gouv.fr | gouvernement.fr | service-public.fr | data.gouv.fr

Plan du site | Mentions légales | Données personnelles | Paramètres d'affichage | Contact

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence étalab-2.0

Renseignez ces données.

Afin de faciliter d'éventuelles prises de contacts ultérieures, vous pouvez également, et de manière facultative, renseigner vos coordonnées téléphoniques.

Les intitulés des zones de saisie indispensables deviennent verts lorsque la saisie est correctement effectuée.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
FranceAgriMer

Plateforme d'Acquisition de Données
Une brique de la suite PAD dédiée aux usagers

Paramètres d'affichage Se connecter

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteur pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Coordonnées du déposant
Étape 2 sur 5
Étape suivante : confirmation de votre démarche

SIRET
N° Numéro Siret
Nom de la structure
Détail de votre identifiant et vos coordonnées →

Vos coordonnées

Nom et prénom

Nom
Nom

Prénom
Prénom

Messagerie

Courriel
Format attendu : nom@domaine.fr
Adresse mèl

Confirmation du courriel
Format attendu : nom@domaine.fr
Confirmation d'Adresse mèl

Téléphones (Facultatif)

Téléphone fixe
Format attendu : 0XXXXXXXXXX

Téléphone portable
Format attendu : 0XXXXXXXXXX

Précédent Continuer

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pad Collecte - Usager
Version 0.0.61
© 2009 - 016 FranceAgriMer - tous droits réservés
legifrance.gouv.fr | gouvernement.fr | service-public.fr | data.gouv.fr

Plan du site | Mentions légales | Données personnelles | Paramètres d'affichage | Contact

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence (attribution 2.0)

Une fois toutes les informations saisies, cliquez sur "Continuer"

S'affiche, alors la fenêtre de sélection du numéro CVI concerné par la demande.

Accueil > Liste des dispositifs > Engagements producteur pour Distillation de crise > Déposer un dossier

Engagements producteur pour Distillation de crise

Confirmation de votre démarche
Étape 3 sur 5
Étape actuelle : suite du formulaire

SIRET
N° Numéro Siret
Nom de la structure
Détail de votre identifiant et vos coordonnées →

→ Afficher les informations de la démarche

Si vous avez déjà initié un dossier pour cette démarche et que vous souhaitez le compléter et/ou le finaliser merci de vous référer au courriel qui vous a été précédemment envoyé par FranceAgriMer. En cliquant sur le lien qui figure dans ce courriel vous serez automatiquement redirigé vers votre précédent dossier.

En revanche, si vous accédez pour la première fois à cette démarche ou si vous souhaitez déposer un nouveau dossier, cliquez sur le bouton "Continuer" ci-dessous. Un courriel vous sera adressé à l'adresse électronique eric.rivete@franceagrimer.fr et vous permettra de revenir ultérieurement sur votre dossier. Conservez-le précieusement. Si vous ne le recevez pas, pensez à consulter vos courriers indésirables.

ATTENTION : Les demandes en cours, initiées mais non validées ne seront pas prises en compte par FranceAgriMer.

Choisir le formulaire
Numéro CVI : Numéro CVI à sélectionner

← Continuer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Collecte - Usager
Version 1.0.61
© 2009-2016 FranceAgriMer - tous droits réservés
legifrance.gouv.fr | gouvernement.fr | service-public.fr | data.gouv.fr

Plan du site | Mentions légales | Données personnelles | Paramètres d'affichage | Contact

Seuls quelques contenus, tous les contenus de ce site sont sous licence [étalab 2.0](https://www.etalab-sta.fr/) |

En cliquant sur la petite flèche, sélectionnez le numéro CVI concerné par la demande et cliquez sur la case "Continuer".

Suite à cette action, un mail vous est adressé attestant de l'initialisation de votre dossier. Ce dernier contient un lien vers le dossier initié, veillez à le conserver pour accéder ultérieurement aux données saisies.

Cette première partie est l'inscription du producteur, étape préalable au dépôt de l'engagement qui s'effectue en suivant.

5 - Dépôt de l'engagement

Après validation des données relatives à la structure déposante, la fenêtre suivante s'affiche :

The screenshot shows the 'Engagements producteur pour Distillation de crise' form. At the top, there are logos for 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'FranceAgriMer', and the title 'Plateforme d'Acquisition de Données'. Below this, there are navigation links and a breadcrumb trail: Accueil > État des données > Engagements producteurs pour Distillation de crise > Dépôt en attente > N° 4937.

Engagements producteur pour Distillation de crise

Saisie du formulaire
Étape 4 sur 5

Informations de la structure :

- N° SIRET: N° 39239813700019
- Nom SIRET: SCA CLOS MICROS
- N° SIREN: N° 392398137
- N° SIRET: N° 48747
- N° SIREN: N° 392398137

Actions: [Régénérer le formulaire](#) [Fournir les justificatifs](#)

Identification

Les champs marqués d'une étoile rouge * sont obligatoires.

N° CVI: Non CVI:

N° SIRET: Code NAF:

Raison sociale:

Forme juridique:

Adresse:

Code postal: Commune:

Engagement

Distiller:

Vos engagements:

N° CVI	Non CVI	Volume engagé
Numéro CVI	Non rattaché au Numéro CVI	

Volume total engagé: 0,00 m³

Volume maximum autorisé par exploitation et par volume maximum à 20 m³

Engagements du demandeur

Re-vous engagez pas à la Région: tout abus d'engagements est sanctionné.

En choisissant la case ci-contre vous attestez: *

- Avoir pris connaissance de la décision XXXXX.
- Être informé du fait que les entreprises en procédure collective éligibles (cf. article 103 de la loi relative aux entreprises en procédure collective) ne peuvent bénéficier de l'aide.

Et, plus particulièrement: *

- Vous attestez avoir les vins objets de l'engagement, au regard de la déclaration annuelle de stocks arrivée au 31 juillet 2023 et issue du CVI.
- Vous attestez, pour les producteurs concernés, de votre conformité aux règles relatives aux attributions de plantation de vignes.
- Vous attestez de l'engagement à exécuter les travaux qui seront définis à l'issue de la procédure d'ouverture.
- Vous attestez de l'acquisition des copies des plans des parcelles situées sur place validés par les autorités compétentes, y compris les vérifications auprès des tiers concernés par l'opération, et d'en respecter les conséquences, notamment le rattachement d'une vigne à l'exploitant puisque le CVI est lié.

Seul mention contraire, tous les champs sont obligatoires *

Je dois prendre connaissance des conditions générales d'utilisation pour déposer ma demande (CGU) [CGU](#)

Buttons: [Retour](#) [Sauvegarder](#) [Déposer](#)

Elle se décompose en plusieurs parties détaillées en suivant.

5.1 Informations relatives à la structure :



■ Identification

N° CVI : Numéro CVI Nom CVI : Nom rattaché au Numéro CVI

N° SIRET : Numéro Siret Code NAF : Code NAF de l'exploitation.

Raison sociale : Raison sociale de l'exploitation

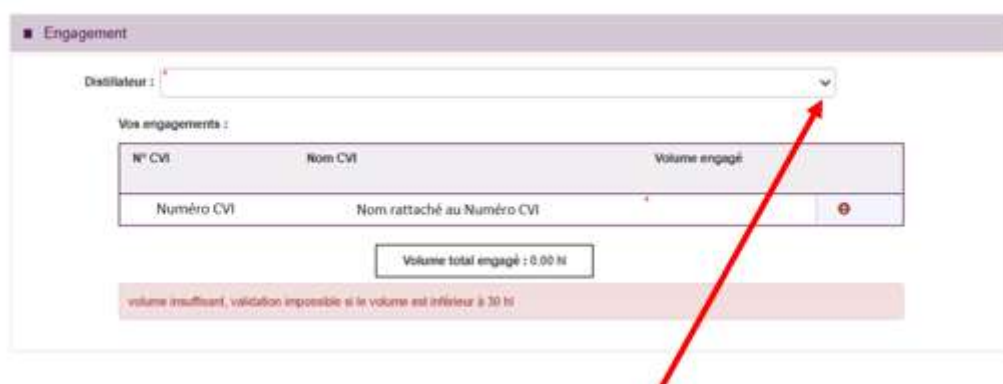
Forme juridique : Forme juridique de l'exploitation

Adresse : Adresse de l'exploitation

Code postal : Code postale Commune : Commune

5.2 Saisie des données de l'engagement

Cas des EVV récoltants et Caves coopératives :



■ Engagement

Distillateur : [dropdown menu]

Vos engagements :

N° CVI	Nom CVI	Volume engagé
Numéro CVI	Nom rattaché au Numéro CVI	0

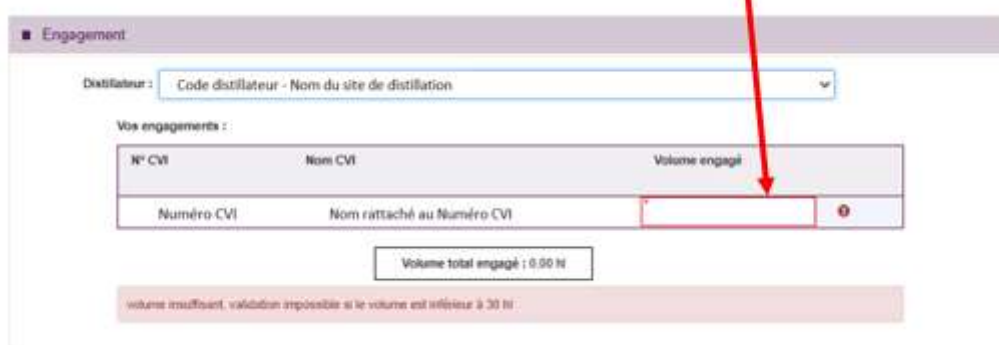
Volume total engagé : 0.00 hl

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 hl

Sélectionnez dans la liste déroulante le site de distillation qui assurera la transformation (en accord avec eux)

ATTENTION, SEULES LES DISTILLERIES PARTICIPANT AU DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE SONT LISTEES ICI

Une fois le site de distillation sélectionné, saisissez le volume engagé :



■ Engagement

Distillateur : Code distillateur - Nom du site de distillation

Vos engagements :

N° CVI	Nom CVI	Volume engagé
Numéro CVI	Nom rattaché au Numéro CVI	

Volume total engagé : 0.00 hl

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 hl

Plusieurs éléments limitant peuvent conduire ici à une saisie déclarée non valide :

- La saisie d'un volume inférieur au plancher fixé par la décision

N° CVI	Nom CVI	Volume engagé
Numéro CVI	Nom rattaché au Numéro CVI	

Volume total engagé : 5,00 hl

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 hl

Dans ce cas le message affiché ci-dessus apparaît en bas de la zone de saisie.

- La saisie d'un volume supérieur à celui déclaré au CVI au 31/07/2025
Cette saisie génère, au moment de l'enregistrement, un message d'erreur :

[Fermer](#) ×

→ **Votre dossier n'a pas pu être sauvegardé.**

✘ Le volume d'engagement saisi est supérieur au stock de vins rouges/rosés déclarés auprès des Douanes sous la référence 2826100230 dans le cadre de votre déclaration de stock au 31/07/2025. Ce dépôt est impossible veuillez corriger votre saisie ou contacter les services de FranceAgriMer (DC@franceagrimer.fr).

Il conviendra de corriger le volume spécifié ou, le cas échéant, si vous estimez que le volume en stock n'est pas correct de vous tourner vers le service compétent des douanes afin que les données soient corrigées.

Cas des Négociants vinificateurs et Négociants :

Sélectionner, dans la liste déroulante, le site de distillation qui assurera la transformation (en accord avec eux)

N° EA	Nom EA	Volume engagé	Actions
Saisissez le nom ou le numéro			

Volume total engagé : 0,00 hl

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 hl

Renseignez le numéro EA de l'entrepoteitaire agréé qui héberge les stocks engagés et le volume engagé.

Engagement

Distillateur : Code distillateur - Nom du site de distillation

Vos engagements :

N° EA	Nom EA	Volume engagé	Actions
Numéro EA	Nom rattaché au Numéro EA		

Ajouter un entrepositaire

Volume total engagé : 0,00 M

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 M

¶

Il est possible de spécifier plusieurs entrepositaires agréés.
 Pour ajouter un entrepositaire, cliquez sur le bouton "ajouter un entrepositaire".

Engagement

Distillateur : Code distillateur - Nom du site de distillation

Vos engagements :

N° EA	Nom EA	Volume engagé	Actions
Numéro EA 1	Nom rattaché au Numéro EA 1		
Numéro EA 2	Nom rattaché au Numéro EA 2		

Ajouter un entrepositaire

Volume total engagé : 0,00 M

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 M

et renseignez un nouveau numéro EA et le volume engagé correspondant.

L'opération peut être effectuée à plusieurs reprises pour plusieurs entrepositaires.
 Pour chaque ajout d'entrepositaire, renseignez le volume engagé.

Comme pour les EVV récoltants et les caves coopératives, plusieurs éléments limitant peuvent conduire ici à une saisie déclarée non valide :

- La saisie d'un volume total engagé inférieur au plancher fixé par la décision

Dans ce cas le message affiché ci-dessous apparaît en bas de la zone de saisie. Dans ce cas il conviendra, de corriger les volumes spécifiés afin que leur total soit supérieur à 30HI

volume insuffisant, validation impossible si le volume est inférieur à 30 hl

- La saisie d'un volume supérieur à celui déclaré, pour le N° d'entrepositaire, au CVI au 31/07/2025

Cette saisie génère, au moment de l'enregistrement, un message d'erreur :



Il conviendra de corriger le volume spécifié ou, le cas échéant, si vous estimez que le volume en stock n'est pas correct de vous tourner vers le service compétent des douanes afin que les données soient corrigées.

5.3 Validation de la prise de connaissance des engagements pris par le déposant



5.4 Enregistrement des données

- Site de distillation,
- Numéro CVI ou Numéros(s) EA,
- Volume(s) engagé(s),
- Acceptation des engagements demandeur,
- Validation de la prise de connaissance des conditions générales d'utilisation liées au dépôt de la demande.



En cliquant sur le bouton "Sauvegarder", vous pouvez enregistrer votre demande, assurant ainsi, la sauvegarde des données saisies.

La fenêtre suivante apparaît :



ATTENTION LES DONNEES SAUVEGARDEES NE SONT PAS DEPOSEES.
Il convient, ensuite de procéder au dépôt du dossier.

5.5 Finalisation de la demande : Dépôt

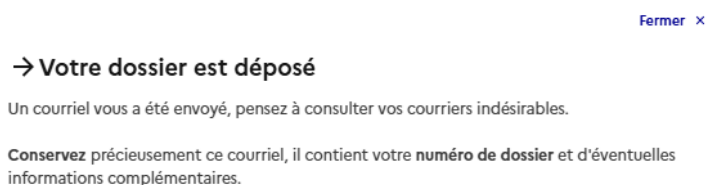


Cliquez sur le Bouton "déposer"



Dans la fenêtre qui s'ouvre, validez le dépôt de votre dossier en cliquant sur le bouton "Oui, je dépose mon dossier"

Une fenêtre de confirmation du dépôt s'affiche.



Votre dossier d'engagement est déposé.